

**La Maison de l'Enfant « *Tamm ha tamm* » est un lieu d'accueil, d'informations et d'échanges dédié à l'enfant et à sa famille.**

**Au sein de ce lieu, existe le multi accueil.**

Le multi accueil est une structure d'accueil disposant d'un agrément pour 16 enfants âgés de 10 semaines à 4 ans.



Il offre aux jeunes enfants un lieu de vie, d'éveil et de développement où ils peuvent s'épanouir en toute sécurité. Les enfants sont accueillis en petits groupes selon leur âge.

C'est un lieu d'accueil collectif où le rythme de vie des enfants et leur individualité sont respectés.

La structure se donne aussi pour mission d'accompagner les parents à concilier leur vie familiale, leur vie professionnelle et leur vie sociale, en accueillant les enfants régulièrement ou occasionnellement.



Une équipe de professionnelles accueille vos enfants dans un cadre sécurisant et aménagé en fonction de leurs besoins.

L'équipe est composée de :

- 1 Educatrices de Jeunes Enfants
- 3 Auxiliaires de Puériculture
- 4 personnes titulaires du CAP Petite Enfance

2 agents de service veillent à la préparation des repas des enfants et à l'entretien des locaux.

Une sensibilisation à la langue bretonne est proposée aux enfants accueillis au multi accueil.



Plusieurs formules d'accueil

s'offrent à vous :

## **ACCUEIL OCCASIONNEL**

Vous devez entamer des démarches administratives, vous voulez du temps pour vous, vous avez un imprévu...

## **ACCUEIL REGULIER**

Vous avez ou allez reprendre une activité professionnelle et/ou personnelle régulière.

La directrice vous indiquera les démarches pour que votre enfant soit accueilli dans les meilleures conditions et vous conseillera, selon vos besoins, sur le mode d'accueil le plus adapté.

*Lors de votre premier rendez-vous, munissez-vous de votre numéro d'allocataire CAF ou MSA.*



## LA TARIFICATION HORAIRE

(Barème CNAF)

La participation demandée aux familles se calcule en fonction :

- des ressources annuelles déclarées par les familles avant abattements
- du nombre d'enfants à charge au titre des prestations familiales

| 1 enfant | 2 enfants | 3 enfants | 4 enfants |
|----------|-----------|-----------|-----------|
| 0.0619%  | 0.0516%   | 0.0413%   | 0.031%    |

Exemple :

- Les ressources annuelles déclarées par votre couple sont de 18 000 €, soit 1500 € par mois
- Vous avez 2 enfants à charge au titre des prestations familiales

$$\text{Calcul} \Rightarrow 1500 \text{ €} \times 0.0516 \% = 0.774 \text{ €}$$

Votre participation sera donc de 0.774 € par heure d'accueil de votre enfant.

*Les repas et les couches sont fournis par la structure.*

## HORAIRES D'OUVERTURE

- Du lundi au vendredi
- De 7h30 à 18h30

## PERIODES DE FERMETURE

- 3 semaines au mois d'août
- 1 journée pédagogique
- 1 semaine durant les vacances de Noël

## CONTACT

Nadège GEFFROY, directrice  
☎ 02.97.60.75.33  
✉ multiaccueil@pescop.bzh

## EN PARTENARIAT AVEC



**Bienvenue  
au multi accueil**

*Degemer e liesdegemer*



Maison de l'Enfant « Tamm ha tamm »  
12 Rue de Sainte Anne  
56890 PLESKOP

Ti Bugale « Tamm ha tamm »  
12 Straed Santez Anna  
56890 PLESKOP

